



La CGT Finances publiques 31

à

M. le directeur régional des Finances publiques de Haute-Garonne

Toulouse, le 17 décembre 2020

Monsieur le directeur,

Vous nous avez convoqué mercredi à 11h pour une réunion informelle 48 heures plus tard, sans ordre du jour une fois de plus. Pour rappel, vendredi est la veille des vacances scolaires d'hiver et nos militants, qui ne sont pas des permanents syndicaux, ont, comme l'ensemble des collègues du département, des dossiers à boucler avant leur possible départ en congé, dans une période de fin d'année où beaucoup de services sont en tension.

Mais nous avons bien compris qu'il vous importe peu que tout le monde participe à ces réunions et que l'essentiel, pour vous, est de les convoquer. En bref, le mépris des représentants des personnels est clairement affiché (et c'est le mépris des personnels qu'il ne fait que mettre en lumière).

Vous n'avez pas le temps de répondre à nos questions écrites : un exemple, le mail que nous vous avons transmis concernant les agents en souffrance à Grenade en mars 2020, avec une relance la semaine dernière, accompagnée de nouvelles questions. Autre exemple, la mise à l'écrit de votre engagement de maintien en équipe de renfort des agents du Centre de contact de Toulouse que vous supprimez fin 2021, concernant lequel vous avez demandé aux OS un nouvel écrit en réunion informelle il y a un mois (ce que nous avons fait) et pour lequel nous attendons toujours une réponse (et dans les deux cas, ce sont les collègues qui attendent surtout une réponse de votre part)

S'agissant de ces réunions informelles, nous vous avons demandé dès le mois de mars de nous en faire un compte-rendu formalisé : nous avons en tout et pour tout trois compte-rendus pour une quinzaine de réunions tenues. Pourtant, vous écrivez dans le plan d'action remis aux cadres concernant le retour d'expérience des cadres sur la période Covid «pas de réunion sans un relevé de décision ». Mais toute cette prose, comme le guide des risques psycho-sociaux de la DGFIP, ce sont de belles résolutions qui jamais ne sont mises en œuvre, sous couvert de « pas le temps, les équipes sont très occupées en ce moment... Nous réitérons donc l'envoi systématique de ces compte-rendus et proposons de surcroît leur publication sur l'intranet local.

Par contre, nous constatons que vous trouvez le temps de faire de la propagande médiatique pour le gouvernement au travers des communiqués de presse sur le fonds de solidarité récemment ou le prélèvement à la source en son temps. Nous vous l'avons exprimé à plusieurs reprises dans nos échanges passés. Informer les usagers est une chose, vanter les « réformes » ou mesures mises en œuvre en est une autre. Pendant ce temps, vos services trouvent le temps pour multiplier les rappels à la déontologie sur Ulysse 31 ou par messagerie (consultations Adonis, réserve en période électorale, ...). De même, dans le message adressé aux organisations syndicales au sujet de la validation des dossiers du « plan de relance » de la Haute-Garonne, le moins que l'on puisse dire est que vous n'êtes pas économe avec la brosse à reluire pour le Premier ministre. C'est en quelque sorte une déontologie à géométrie variable, il existe celle pour les ouvriers et celle pour le patron.

Nous réitérons donc notre demande que ces réunions soient consacrées à la pandémie de Covid et ses conséquences et que tous les autres sujets fassent l'objet de réunions séparées, avec un ordre du jour systématiquement connu à l'avance, ou de CTL si les sujets le nécessitent.

En ce qui nous concerne, les mesures concernant le Covid ont été longuement débattues dans un CHSCT le 10 décembre et nous ne percevons pas bien ce que vous pouvez avoir à nous annoncer à ce sujet une semaine après.

La préoccupation de beaucoup de collègues est actuellement le plan social mis en place à la DGFIP et que vous allez dérouler dans le département. Ils s'inquiètent pour leur avenir quand ils lisent hier sur Ulysse que des plateformes multiples seront créées dès septembre 2021 et vont siphonner les emplois des départements (450 nationalement pour l'instant) et générer une industrialisation croissante de nos métiers. Ils s'inquiètent des restructurations qui vont avoir lieu dans quelques jours dans le département et pour lesquelles certains n'ont eu des informations sur leur avenir qu'en début de semaine. Ils nous réclament le Tagerfip des emplois pour examiner leurs possibilités de mutation, mais nous ne pouvons que leur répondre : le directeur refuse de le communiquer. Ils s'inquiètent des 53 suppressions d'emplois qui ne manqueront pas d'accroître leurs difficultés dans l'exercice quotidien des missions. Ils s'inquiètent de recevoir mi-décembre leur position d'ALD avec affectation provisoire jusqu'au 31 août 2020, quand ils exercent dans un service restructuré (car les mots ont un sens, « à la disposition du directeur », même à titre provisoire, ce n'est pas être « affecté au SIE de Toulouse Cité »)

Monsieur le directeur, prenez garde, par votre gestion très orientée, à ne pas prendre le chemin de vos prédécesseurs à La Poste ou France Télécom. Les arrêts de maladies se multiplient dans les services et des collègues nous ont informé lors de nos visites de services que certains d'entre eux sont liés à la situation au travail. La période de plan social que va traverser notre administration est critique en termes de risques psycho-sociaux (tout comme elle l'est en matière d'anéantissement du service public). L'heure n'est donc pas à du pseudo « dialogue social » mais à une vigilance de tous les instants concernant les conséquences des « réformes » destructrices que vous êtes en train de dérouler dans le département. En ce qui concerne la résistance à ces « réformes », nous essaierons, modestement, de l'organiser avec les personnels, les élus et la population, mais en aucun cas, de l'accompagner à vos côtés.

Toujours le mépris des personnels et de leurs représentants, lorsque nous découvrons la convocation et l'ordre du jour transmis hier du CT que nous avons demandé conjointement avec Solidaires, en formation CHSCT, sur le télétravail. Nous n'avons pas l'information sur cette convocation de la présence ou non des acteurs de prévention. Nous constatons que l'ordre du jour est bien différent de celui que nous avons proposé (« *le télétravail classique et le télétravail confiné et leur incidence sur l'organisation du travail* ») puisqu'il s'agirait en point 3 de débattre sur « *le télétravail : point d'étape dans le cadre de la pandémie* ». Enfin, vous convoquer ce CTL avec sept autres points à l'ordre du jour et à 14h00, ce qui montre bien le peu de considération que vous portez à ce sujet, qui est pourtant annoncé par le directeur général comme devant concerner à moyen terme 40 % de l'effectif total des agents. Nous vous demandons donc, conformément aux dispositions de l'article 9 du règlement intérieur du CTL, de modifier le point 3 de l'ordre du jour dans le sens de notre demande initiale et de convoquer également ce CTL sur la journée complète du 19 janvier...

Enfin, en matière de mépris, vous ne faites que poursuivre la ligne du gouvernement qui, sur le sujet, n'est pas en reste. La ministre de Montchalain s'est illustrée cette semaine sur LCI par la déclaration suivante, à propos de sa volonté de mise en place d'une plateforme de mise à disposition, agents publics volontaires, à des missions dans le cadre de la gestion de la pandémie de Covid (« contact tracing », appels de personnes isolées ...) « *Certains agents ont parfois un peu moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce qu'ils ont du temps (...). Il y a des équipes qui ont des activités plus cycliques, par exemple, les impôts sont prélevés à un moment donné...* ».

Nous nous sommes longuement exprimés à ce sujet dans un communiqué de presse que vous avez peut-être lu (<http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article697>) et nous attendons également de votre part un communiqué de presse ou tout autre prise de position qui défendent l'implication des agents des Finances publiques du département et reconnaissent leurs difficultés actuelles dans l'exercice de leurs missions, avec la même ferveur que celle que vous déployez à mettre en avant les réformes gouvernementales.

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL
Secrétaires CGT FIP 31